

AGENCE SETTAT-BERRECHID

OPERATION:

SALAM TR5 SECTEUR2

VENTE SUR OFFRES DE PRIX COMMUNE SETTAT PROVINCE DE SETTAT

Règlement de Consultation Juillet 2024

AL OMRANE CASABLANCA- SETTAT Résidence Abdelmoumen, Imm n° 1, Bd Bir Anzarane, Derb Ghallef Tél: 05.22.23.70.07 Fax: 05.22.23.69.69

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : Objet du règlement de consultation

ARTICLE 2: Dossier à retirer par les candidats

ARTICLE 3: Retrait du dossier d'appel d'offres

ARTICLE 4: Contenu du dossier de candidature

ARTICLE 5 : Modalités de paiement

ARTICLE 6 : Dépôt des plis

ARTICLE 7 : Ouverture des plis

ARTICLE 8: Evaluation des offres de prix

ARTICLE 9 : Résultat de la commission d'ouverture des plis

ANNEXES : Modèles des pièces administratives

Annexe 1: Acte d'engagement

Annexe 2: Attestation de visite des lieux

Article 1 : Objet du règlement de consultation

Le présent règlement de consultation concerne la vente sur offres de prix des Lots R+3 RDC Habitat ou Commercial, relevant d'opération **SALAM TR5 SECTEUR2** sise à la commune Settat, détaillés comme suit :

Opération	N° produit	Туре	Sup. (m ²)	N° Titre foncier	Mise à prix Unit. (Dhs/m²)	Mise à prix total (Dhs)
	22	Lots R+3 RDC Habitat	90	89581/15	1 800	162 000
SALAM TR5 SECTEUR2	42		125	89601/15	1 800	225 000
	58		126	89617/15	1 800	226 800
	162		100	89697/15	1 800	180 000

Le prix à proposer doit être **strictement supérieur** au prix de base précisé ci-dessus.

Article 2 : Dossier à retirer par les candidats

- a) Copie de l'avis de vente des lots de terrain ;
- b) Le plan de situation des lots;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement (annexe 1);
- d) Le modèle de l'attestation de visite des lieux (annexe 2);
- e) Le modèle de l'acte de réservation;
- f) Le présent règlement de consultation.

Article 3 : Retrait du dossier de l'offre de prix

Le dossier de l'offre de prix est mis à la disposition du public dans les bureaux de l'Agence Settat-Berrchid, sise à 22 Avenue Hassan II, Settat, et dans l'agence commerciale régionale d'Al Omrane Casablanca–Settat durant la période fixée dans l'avis de vente.

Article 4 : Contenu du dossier de candidature

Le candidat devra transmettre son offre sous pli fermé qui contient les documents ci-après :

- a) Une copie certifiée conforme à l'originale de la carte d'identité nationale ;
- b) Un chèque certifié libellé au nom d'Al Omrane Casablanca-Settat représentant le versement de 100% du prix de vente total proposé ;
- c) L'acte de réservation signée et légalisée ;
- d) Le présent règlement de consultation dûment signé et légalisé;
- e) La délégation des pouvoirs pour les personnes agissant pour le compte d'une société, ainsi que les statuts de la société avec mention de la nomination du ou des gérant(s) ainsi qu'une copie conforme du modèle « j » récent (datant de moins d'un mois) ;
- f) L'acte d'engagement dûment signé et légalisé;
- g) L'attestation de visite des lieux dûment signée par le candidat.

Article 5 : Modalités de paiement

Le prix de vente sera payé par l'acquéreur à **Al Omrane Casablanca-Settat** conformément à l'échéancier représentant :

√	Le 1 ^{er} et seul versement de 100 % du prix de vente total proposé, soit	DH
	(nom
	d'Al Omrane Casablanca-Settat, à déposer avec l'offre ;	

Les conséquences du non-respect de l'échéancier sont précisées dans l'acte de réservation et la vente sera annulée.

Article 6 : Dépôt des plis

Les plis doivent être déposés par les candidats, contre récépissé aux bureaux de **l'Agence Settat-Berrechid** sise à 22 Avenue Hassan II, Settat ou au **siège** d'**Al Omrane Casablanca-Settat**, sise à Résidence Abdelmoumen, Imm. n° 1, Bd Bir Anzarane, Derb Ghallef Casablanca, dans les délais fixés dans l'avis de vente.

Le dossier présenté par chaque candidat est à mettre dans un pli (enveloppe) portant :

- Le nom et l'adresse du candidat ;
- L'objet de l'avis de vente ;
- L'avertissement précisant que l'enveloppe ne doit être ouverte que par le président de la commission d'ouverture des plis lors de la séance d'examen des offres.

<u>Article 7 : Ouverture des plis</u>

Les offres de prix seront examinées par une commission, en présence d'un notaire.

En vue de faciliter l'examen et l'évaluation des offres, la commission d'ouverture des plis aura toute la latitude de demander aux candidats des précisions sur leurs offres.

Article 8 : Evaluation des offres de prix

La commission d'ouverture des plis, se réunira, pour examiner les pièces exigées et fera le classement des offres reçues.

L'offre de prix qui sera jugée par la commission, la plus intéressante par rapport au prix de base arrêté par **Al Omrane Casablanca-Settat**, sera retenue par cette dernière.

Toutefois, en cas d'offres retenues parfaitement identiques, les candidats seront convoqués pour présenter une nouvelle offre. Le candidat le plus offrant sera retenu.

Al Omrane Casablanca–Settat se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à la concurrence.

Article 9 : Résultat de la commission d'ouverture des plis

Les résultats de la commission d'ouverture des plis seront affichés dans les locaux d'Al Omrane Casablanca-Settat et de l'Agence Settat-Berrechid.

Signature légalisée du candidat :

ANNEXE 1

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot de type - Opération SALAM TR5 SECTEUR2

Acquisition du lot n° , relevant de l'opération SALAM TR5 SECTEUR2_objet du titre foncier individuel n° d' une superficie de m^{2} , situé à la Commune Settat.
•
<u>A – Pour les personnes physiques :</u> Je soussigné
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte
Adresse du domicile élu
N° C.I.N
B – Pour les personnes morales :
Je soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de la société) ;
Agissant au nom et pour le compte de(raison sociale et forme juridique de la société) ;
Adresse du domicile élu
Inscrite au registre de commerce à (localité), sous le N° patente
N°
 Déclare avoir pris connaissance de l'offre de prix concernant la vente du lot destiné à la construction d'un, d'une superficie de
 Déclare avoir pris connaissance du modèle du règlement de consultation et de l'acte de réservation. M'engage à acheter ledit lot, dans son état actuel et déclare l'avoir visité;
• Remets, revêtu de ma signature, le présent acte d'engagement sur le prix d'achat global dudit lot, et m'engage à verser à Al Omrane Casablanca-Settat, le montant que j'ai établi moi-même, arrêté à
en chiffres, (
lettres, correspondant à
 Le <u>1er versement</u> de 100 % du prix de vente total proposé, soit
Omrane Casablanca-Settat, à déposer avec l'offre ;
• M'engage à prendre en charge tous les frais d'enregistrement et de mutation de propriété dudit lot en mon nom.
Fait àlele

<u>Signature légalisée du candidat</u> : (Précédée de la mention « lu et acceptée »)

ANNEXE 2 ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX

<u>lot de type</u> - <u>Opération</u> SALAM TR5 SECTEUR2

<u>A – Pour les personnes physiques :</u>	
Je soussigné(Prénom et nom)	
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte	
Adresse du domicile élu	
N° C.I.N	
B – Pour les personnes morales :	
Je soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de la société)	
Agissant au nom et pour le compte de(r sociale et forme juridique de la société) Adresse du domicile élu	aisor
Inscrite au registre de commerce(localité), sous le N° pa	itente
N°Identification Fiscale N°	
Atteste par la présente avoir visité le lot n° relevant de l'opération SALAM TR5 SECTEUR2 à Settat , objet offre de prix.	de ce
Et reconnais avoir pris acte de son état et de son emplacement	
Fait àlele	